



HISTOIRE – GEOGRAPHIE

A. HISTOIRE : Traiter au choix un des sujets suivants

SUJET I : : DISSERTATION

TEXTE 1

Face aux revendications indépendantistes, Londres adopte le *self government*, ... Paris voit au contraire dans ses colonies un élément de sa puissance. Le 25 mai 1945, à l'Assemblée consultative, Gaston Monnerville déclare : « sans l'Empire, la France ne serait qu'un pays libéré. Grâce à son empire, la France est un pays vainqueur ».

Source : Pascal Boniface, Les relations internationales de 1945 à nos jours, Eyrolles, 2017, Page 54.

TEXTE 2

Lors de sa déclaration d'investiture, le 31 janvier 1956, Guy Mollet, nouveau président du Conseil, annonce que le gouvernement entend « amener les territoires d'outre-mer à gérer démocratiquement leurs propres affaires ». Gaston Defferre (...), nommé ministre de la France d'outre-mer (...), est convaincu que la marmite africaine est à deux doigts de l'explosion. (...) Dès le 29 février 1956, moins d'un mois après la formation du gouvernement, Gaston Defferre dépose sur le bureau de l'Assemblée nationale un projet de la Loi-cadre.... (...).

Source : Georgette Elguy, Gaston Defferre fait adopter la loi-cadre sur l'évolution des territoires d'outre-mer, 29 février – 19 juin 1956, Paris, commémorations Collection, 2006.
https://francearchive.fr/fr/pages_histoire, consulté le 10-02-2022

CONSIGNE

A la lumière des deux textes et des connaissances acquises, explique deux raisons de nature différente qui justifient l'attitude de la France face aux revendications indépendantistes en 1945 puis, analyse le contexte international de l'adoption de la loi-cadre et analyse sa portée sur le processus de décolonisation en Afrique noire jusqu'en 1960.

SUJET II : COMMENTAIRE

(...) Avec l'intensification de la guerre froide, les guerres de libération nationale sont bientôt envisagées comme autant de complots communistes, ce qui conduit la diplomatie américaine à apporter son soutien à la France et à la Grande-Bretagne, qui doivent servir de remparts à l'expansion communiste, comme le déclare le sénateur Henry Cabot Lodge Jr. Le 2 juin 1949 : « Nous avons besoin que ces pays soient forts et ils ne peuvent l'être sans leurs colonies ».

... Le Président Truman a été remplacé par Dwight Eisenhower et ce dernier s'empresse de mettre un terme à la guerre de Corée, ce qui inquiète les autorités françaises, qui craignent un désengagement américain en Indochine.

C'est également à cause des impératifs de la guerre froide que la politique étrangère américaine est à géométrie variable sur le continent africain, où l'influence soviétique n'a cessé de croître après la mort de Staline en 1953. On applaudit à l'indépendance du Ghana mais, au même moment, on se garde d'admonester la France qui, au Cameroun, mène de 1955 à 1960 une « impitoyable répression » ... Il est vrai qu'après la crise de Suez les Soviétiques commencent à prendre pied en Afrique, ce que les Américains ne peuvent accepter sans réagir même si cela doit provoquer, selon la formule d'André Fontaine, « la guerre froide sous les tropiques » (...).

Au-delà des enjeux de la guerre froide, les Etats-Unis entendaient également préserver leurs intérêts économiques et stratégiques même si cela contrevenait à la volonté des peuples à disposer librement d'eux-mêmes.

Source : <https://journals.openedition.org/ilcea/4559>. Article publié par Gildas Le Voguer Consulté le 30 décembre 2021 à 13H 30mn.

CONSIGNE

1. **Présente deux personnages cités dans le texte en indiquant pour chacun sa nationalité, sa fonction et deux évènements majeurs dans lesquels il s'est illustré dans la Guerre Froide. (06 points)**
2. **Présente le contexte historique de la problématique développée dans le texte en expliquant deux circonstances de l'ambiguïté de la position américaine face à la décolonisation. (07 points)**
3. **Analyse l'impact de la politique étrangère américaine dans le processus de décolonisation en Afrique et en Asie. (07 points)**

B. GEOGRAPHIE Traiter au choix un des sujets suivants**SUJET I : DISSERTATION**

« Voilà bien des années que je décris le système international comme multipolaire, hétérogène, global et complexe. A présent deux pôles, les USA et la Chine bien sûr surplombent les autres en tous domaines (...). Les deux Etats visent à préserver pour l'un, à acquérir pour l'autre, une position dominante.»

Source : Extrait de l'article de Thierry de Mon trial in Ramsès 2022 page 20.

CONSIGNE

Après avoir caractérisé le fonctionnement du système-monde, analyser les rivalités des Etats-Unis et de la Chine dans les rapports de puissance pour asseoir leur leadership mondial. Le propos sera appuyé sur des exemples précis.

SUJET II : COMMENTAIRE DE DOCUMENTS

THEME : L'UE, un géant dans la mondialisation.

Document 1 : Indicateurs socioéconomiques

Espace/Pays		Union européenne	Etats-Unis	Chine
Population en 2020 en millions		513	327	1393
Part dans le PIB mondial en 2018 en %		22	24	16
Croissance annuelle moyenne entre 2008 et 2018 en %		+ 2	+ 3	+ 6,6
Part dans le commerce mondial en 2018 en %		15	17	13
Nombre de FTN* parmi les 500 premières	2010	133	139	46
	2019	114	121	119

Sources : Banque mondiale, Eurostat et Fortune Global 500, 2020.

* FTN = **Firme Transnationale ou Firme Multinationale (FMN)**

Document 2 :

L'UE représente 6 % de la population du monde, 22 % du PIB et 50 % des dépenses sociales mondiales. Même si le système social européen semble lézardé en son sein, il est encore un objectif à atteindre pour les pays asiatiques, latino-américains, pour ne rien dire des pays africains. L'intégration d'anciens pays communistes a permis leur développement économique. L'Europe représente 50 % de l'aide publique au développement et demeure une terre d'innovations technologiques et d'attraction touristique. L'Europe joue un rôle normatif important dans l'édiction de règles contre la fraude fiscale. La commission européenne a gagné les batailles qu'elle avait engagées contre les mastodontes américaines Google et Amazon.... Mais l'accroissement du nombre de réfugiés a prouvé qu'il existe toujours une coupure Est/Ouest. Le Brexit pose de nouveaux défis à l'Europe mais offre également l'opportunité de mieux s'organiser.

P. Boniface, La Géopolitique, 50 fiches pour comprendre l'actualité, Eyrolles, 2019.

Epreuve du 1^{er} groupe**Document 3 :**

Le paradoxe pour l'UE est qu'elle n'est pas perçue comme un acteur majeur dans le système de gouvernance économique mondiale bien qu'elle soit, en termes de PIB, la première puissance économique (avec environ 29 % du PIB mondial)... Pour éviter la marginalisation, le défi pour l'UE est double : il s'agit d'une part de parvenir à maintenir son statut de puissance économique et d'autre part de trouver le moyen de convertir de manière durable son potentiel économique en capacité d'influence, ce qui passe par une réforme interne et une définition claire de sa propre vision de l'avenir.

Dès lors, les efforts de l'UE doivent porter sur trois axes. Tout d'abord, il paraît impératif de relancer l'effort de compétitivité au sein de l'Union. Deuxièmement, si l'UE veut continuer à participer à la structuration du système économique mondial de demain, elle doit se montrer plus unie, plus cohérente et mieux à même de définir et d'exprimer une position commune. Enfin, la troisième piste pour l'UE est d'apprendre à travailler de manière indépendante et constructive avec les nouveaux acteurs clés du monde de demain, à savoir les grandes économies émergentes.

F. Nicolas, l'Europe et le monde en 2020, Septentrion, 2019.

CONSIGNES

- 1. A partir du document 1, représenter graphiquement sur le même repère la part dans le PIB mondial en 2018 et la croissance annuelle moyenne du PIB entre 2008 et 2018 des pays et espace. Interpréter le graphique réalisé à l'aide des documents 1 et 2. (07 points)**
- 2. Identifier à travers le document 3 les défis que l'UE doit relever et les stratégies préconisées pour l'affirmation de sa puissance dans le monde. Analyser au choix un défi et une stratégie identifiés. (06 points)**
- 3. En s'appuyant sur les différents documents, évaluer le poids de l'Union européenne dans la gouvernance économique mondiale. (maximum 15 lignes) (07 points)**